

# Peter Gasser de retour au Grand Conseil

**Jura bernois** Le citoyen de Valbirse a été désigné par le Parti socialiste autonome pour occuper le siège laissé vacant par la démission de Marina Zuber. Il sera, par ailleurs, candidat à sa réélection en mars prochain.

Emile Perrin

Peter Gasser retrouvera le Rathaus dès la session d'hiver du Grand Conseil qui débutera le 24 novembre. Député entre 2014 et 2022, l'enseignant retraité de Valbirse prendra place sur le siège laissé vacant par sa camarade socialiste prévôtise Marina Zuber, démissionnaire pour les raisons que l'on connaît. «Je vais retrouver avec plaisir certaines têtes sympathiques et familières. C'est tout à fait agréable», sourit celui qui fut candidat au Conseil exécutif aux élections cantonales de 2022 lors desquelles il avait perdu son strapontin de député.

S'il retrouve le Législatif cantonal avant de passer par la case élection, il n'est pas inutile de rappeler le processus qui a conduit à cette désignation par le Parti socialiste autonome (PSA). En effet, suite à la démission de Marina Zuber, il va de soi que l'on se tourne vers les viennent-ensuite de la liste sur laquelle la démissionnaire a été élue. Ainsi, les onze candidates et candidats «malheureux» de mars 2022 ont été approchés pour que le règlement soit respecté. Comme elles et ils sont tous domiciliés à Moutier, personne n'a évidemment songé un seul instant à répondre favorablement à cette requête. «Cela n'aurait absolument aucun sens», assurait le président du PSA, Mathieu Houmard, dans ces colonnes au début du mois de juillet déjà.

## Respecter la démocratie

Dès lors, il appartenait au PSA de proposer un ou une successeur(e)... qu'il devait trou-



Peter Gasser (ici avec Maurane Riesen) va retrouver le Grand Conseil, où il a déjà siégé durant huit ans.

archives Peter Samuel Jaggi

ver sur une autre liste. Depuis les dernières élections, le Parti socialiste et Ensemble socialiste ne forment plus qu'un sous la bannière du PS Grand Chasseral (PSGC). Ce dernier a donc fourni la liste de ses candidates et candidats pour les prochaines élections cantonales, étant entendu que le siège de député devait revenir à une personne désireuse de poursuivre l'aventure au-delà de la législature qui s'achèvera en milieu d'année prochaine. Cela en ayant à l'esprit que la prime au sortant n'est pas né-

gligeable dans le scrutin qui se profile au printemps prochain.

«Notre démarche a été guidée par la volonté claire de confier le siège à une personne sensible à nos valeurs et engagée dans nos combats. Nous avons également souhaité respecter la volonté démocratique en prenant comme référence la liste Ensemble socialiste et en reprenant les candidatures dans l'ordre des suffrages. Cela relevait dès lors d'une certaine forme de cohérence de proposer à Peter Gasser de reprendre le poste», précise Mathieu Hou-

ard. Soulignons que Peter Gasser a, en outre, officié sous les couleurs du PSA par le passé et qu'il pointait comme premier vient-ensuite derrière Maurane Riesen.

**Deux Imériens au Conseil du Jura bernois**  
Par ailleurs, le principal intéressé avait déjà signifié, début juillet, se porter candidat pour mars prochain sous la bannière du PSGC. Quoi de plus logique, en somme? «J'ai toujours pensé qu'il serait bien d'avoir de plus jeunes représentants», tempère-

t-il sans toutefois que cela n'altère sa motivation. «Etre retraité recèle des avantages extrêmement utiles.»

Et notre homme de préciser qu'il n'a pas changé depuis qu'il a quitté le Rathaus. «Je suis fidèle à mes convictions et j'ai toujours à cœur de défendre notre région et les valeurs humanistes», ajoute-t-il en laissant entendre qu'il a l'intention de se montrer actif dès son retour. «J'en profiterai pour déposer quelques interpellations.»

Dans le même temps et selon une réflexion basée sur les

mêmes principes, le PSA a désigné Jean-Luc Berberat et Jessica Froidevaux, tous deux citoyens de Saint-Imier, pour succéder à Marina Zuber et Valentin Winistoerfer au sein du Conseil du Jura bernois. Seule Roubina Kouyoumdjian a décliné la proposition pour des raisons personnelles. «Les camarades désigné(e)s ont été actifs ou actives, soit au sein du PSA ou d'Ensemble socialiste et partagent pleinement nos convictions et notre engagement pour une société plus juste et solidaire», termine Mathieu Houmard.

ton-pont entre régions linguistiques, et la promotion du bilinguisme fait partie des objectifs du Gouvernement. Comme l'a rappelé la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, remettre en question l'apprentissage des langues nationales, c'est remettre en question le vivre-ensemble et la richesse de notre diversité.

Ce débat dépasse les salles de classe. Il touche à l'égalité des chances, à la cohésion cantonale et à l'identité même de notre pays. Supprimer le français «précoce» serait une erreur dont nous paierions longtemps le prix. A nous, députées et députés, de soutenir le corps enseignant dans cette mission et de défendre le bilinguisme, ciment de notre canton.

”

Je suis fidèle à mes convictions et j'ai toujours à cœur de défendre notre région et les valeurs humanistes.

Peter Gasser  
Futur député

## AU CŒUR DE LA DÉPUTATION

### Le bilinguisme, clé de cohésion

Samantha Dunning  
PS, Bienne



Lors de la dernière session du Grand Conseil, les Vert'libéraux ont déposé une motion pour repousser l'enseignement «précoce» du français de la 3e à la 5e année (de la 5H à la 7H). L'idée: libérer des ressources pour renforcer l'allemand et développer des classes bilingues, car les résultats ne seraient pas à la hauteur des efforts consentis.

Or, qualifier de «précoce» l'apprentissage d'une deuxième langue à 8-9 ans n'a pas de sens. Avant 9 ans, les enfants apprennent encore de manière intuitive, par le jeu et l'imitation. Repousser à la 5e année, c'est renoncer à une occasion précieuse d'initier cet apprentissage au moment le plus favorable.

La motion mise sur les classes bilingues pour compenser. Mais c'est surtout un argument pour faire passer la pilule: ces classes ne concernent qu'une minorité d'élèves intéressés et ne peuvent être généralisées. Pour la majorité, l'enseignement restera monolingue. C'est là qu'il faut agir: renforcer la deuxième langue par plus d'immersion et d'échanges.

Comme maman, je le vois au quotidien. Ma fille de 6 ans, qui fréquente une EJC bilingue, aime jouer en allemand. A 9 ans, sa sœur trouve les listes de vocabulaire abstraites. Sa copine bilingue s'ennuie devant des exercices trop basiques. Ce n'est pas l'âge qui pose un problème, mais la méthode.

Aujourd'hui, l'enseignement repose encore trop sur du vocabulaire et de la grammaire. Or, une langue doit se vivre. La méthode fide, utilisée avec succès auprès des personnes migrantes, l'a bien compris: apprendre en situation réelle – au magasin ou dans les transports – rend l'effort concret et motivant. C'est ce type d'approche qu'il faut développer pour nos enfants.

A Bienne, le bilinguisme fait partie du quotidien, mais il est encore peu exploité. Pourquoi ne pas multiplier les projets communs, les leçons et les échanges réguliers entre classes francophones et germanophones? Et ailleurs dans le canton, des partenariats devraient davantage être organisés. Ce n'est pas un luxe:

c'est un investissement pour la cohésion.

Encore faut-il que les enseignantes et les enseignants soient convaincus et soutenus. Cela suppose de donner du sens à leur mission et, autant que possible, de privilégier des personnes de langue maternelle. Un autre enjeu crucial est l'avenir professionnel. A Bienne et dans tout le canton, ignorer la langue voisine est un frein majeur. Maîtriser la deuxième langue est une nécessité pour réussir.

Enfin, repousser l'enseignement du français enverrait un signal politique désastreux. Pour la minorité francophone, bien sûr, mais aussi pour l'ensemble de la population. Berne est un can-

Chaque mercredi, Le Journal du Jura ouvre ses colonnes aux membres de la Députation francophone au Grand Conseil. A tour de rôle, chaque élue et élu est libre de traiter le sujet de son choix relatif à son engagement au niveau cantonal. Ce contenu ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction.